



Herbes Folles
&
Légumes Sages
18700 - OIZON

Dimanche 11 octobre 2026

Concours photo

sur le thème :

La géométrie dans les plantes

Règlement :

- Le concours est ouvert à tous. La participation au concours est gratuite et implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.
- Chaque personne participant peut présenter un maximum de deux photos.
- Pour les mineurs, une autorisation parentale sera obligatoirement jointe au dépôt.
- Sont exclus de toute participation au concours, les membres du bureau de l'association et les membres du jury.

(Par contre, ces mêmes personnes peuvent présenter deux photos, hors concours.)

En participant au concours, chaque participant garantit qu'il est l'auteur de la (des) photo(s) présentée(s). Chaque photographie devra être une œuvre originale. L'organisateur ne sera pas considéré comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo exposée.

L'auteur de la photographie primée autorise les organisateurs à utiliser son nom et sa photo pour toute opération liée à la promotion de l'association mais garde la propriété intellectuelle de la photo.

Les lauréats se verront remettre un bon d'achat de 50 € pour le premier, 30 € pour le deuxième et 20 € pour le troisième à dépenser auprès d'un des exposants présents sur le site.

Chaque photo présentée devra respecter les conditions suivantes :

- Photographie personnelle originale prise avec un appareil photo ou un téléphone portable.
- S'agissant d'exprimer ce que le photographe a perçu directement dans la nature, sans artifice ou objet technique particulier et pourquoi il a souhaité appuyer sur le déclencheur, la photographie n'aura pas recours ni au microscope, ni à l'IA (Intelligence Artificielle).
- Noir et blanc ou couleur, au choix (1 seul classement pour l'ensemble du concours).
- Format : A5 (14,8 cm x 21 cm) minimum et A4 (21 cm x 29,7 cm) maximum
- La photo pourra être au format portrait (vertical) ou paysage (horizontal).
- Si des personnes figurent sur la photo, l'auteur aura l'autorisation de celles-ci.

Les photos seront déposées sur le lieu de la fête d'automne (Route de Concressault) le samedi 10 octobre 2026 entre 10 h et 17 h ou au plus tard le dimanche matin avant 11 h. Elles seront affichées par les soins de l'association de façon aléatoire sur le panneau prévu à cet effet.

Seront transmis en même temps que les photographies les renseignements suivants (sur un document autre que la photo) :

Nom et prénom du photographe, adresse complète, N° de téléphone et adresse courriel.

Ces données personnelles ne seront pas utilisées par l'association en dehors du contexte du jeu-concours, ni transmises à des tierces personnes ou organisations.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

Pertinence par rapport au thème

Originalité

Technique et intérêt artistique.

Un jury composé de 5 personnes, choisies par le bureau de l'association (et extérieures à celle-ci), sélectionnera la photo qui leur semblera correspondre le mieux au thème.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

Les résultats seront révélés le dimanche 11 octobre, à 17 h 30, sur le lieu où se déroule la fête d'automne.

Les personnes absentes lors de l'annonce des résultats seront prévenues par téléphone la semaine suivante.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours à tout moment sans formalité particulière.

Vous remerciant par avance de votre participation.